

Jean Javelaud, le «Juste» d'Étagnac

Bernard DEXET

Il y deux ans environ, Gabriel Javelaud, chirurgien à la retraite, suit comme tous les jours les infos à la télévision. Papon, après Barbie et Bousquet, occupe les premières pages des journaux. Gabriel Javelaud enrage: «On vit une période au cours de laquelle il semblerait que le racisme reprenne droit de cité. Je pense qu'il faudrait davantage montrer des exemples de Français qui ont fait leur devoir de chanté chrétienne pendant la guerre.» Gabriel Javelaud s'est mis en colère. Il rédige une lettre dans ce sens à l'attention de Jacques Chirac. Il explique également au président comment, en 1941, ses parents Jean et Léontine Javelaud ont recueilli une fillette juive à Étagnac, comment elle est devenue au fil des quatre années d'occupation leur fille adoptive jusqu'au jour de 1945 où sa mère est revenue la chercher. La missive n'est pas restée lettre

Pour avoir recueilli une fillette juive en 1941 et l'avoir «adoptée» jusqu'en 1945, Jean Javelaud a rejoint le camp des «Justes parmi les Nations»

morte. Transmis par l'Élysée à l'ambassade d'Israël en France, le courrier est parti pour Israël où le bureau de l'association Yad Vashem a été saisi (Lire encadré). L'association a diligenté une enquête. Et les faits ont été confirmés avec pour épi-



Elise Khan (à gauche) en compagnie d'une camarade à Étagnac - photo repro CL

logue la nomination de Jean Javelaud parmi les «Justes» reconnus par l'état juif.

L'histoire d'Élise

En mai 1941 («mal ou juin, je ne me souviens pas exactement», raconte Gabriel fils de Jean Javelaud), un jeudi c'est certain puisque le jeune Gabriel âgé de 13 ans n'est pas à l'école à Saint-Junien ce jour-là, deux femmes entrent dans la petite épicerie de Léontine Javelaud sa mère dans le bourg d'Étagnac. Elles sont accompagnées d'une petite fille prénommée Elise. Elles veulent acheter des boissons. «Elles racontent à ma mère qu'elles ont fui Paris où leurs maris ont été arrêtés. Elles ne cachent pas qu'elles sont juives. Elles ont fait le voyage à pied

et se dirigent vers l'Espagne. Au bout d'une longue conversation, elles demandent à ma mère si elle peut garder la petite fille parce qu'elles sont facilement repérables en sa compagnie et donc en danger», se souvient Gabriel Javelaud. Les deux sœurs, qui étaient mariées avec deux frères, sont très dignes. Cette impression a fortement marqué le jeune Gabriel qui reste dans l'épicerie en leur compagnie pendant que sa mère va raconter l'histoire à son mari, Jean, lequel travaille dans son atelier en bordure de la route nationale. La décision est rapidement prise: c'est d'accord. Jean Javelaud raconte: «Je vois la séparation de la petite et de sa mère. Elise n'a pas pleuré. On aurait dit qu'elle avait compris la situation. Elle n'avait que 5 ans pourtant. Sa

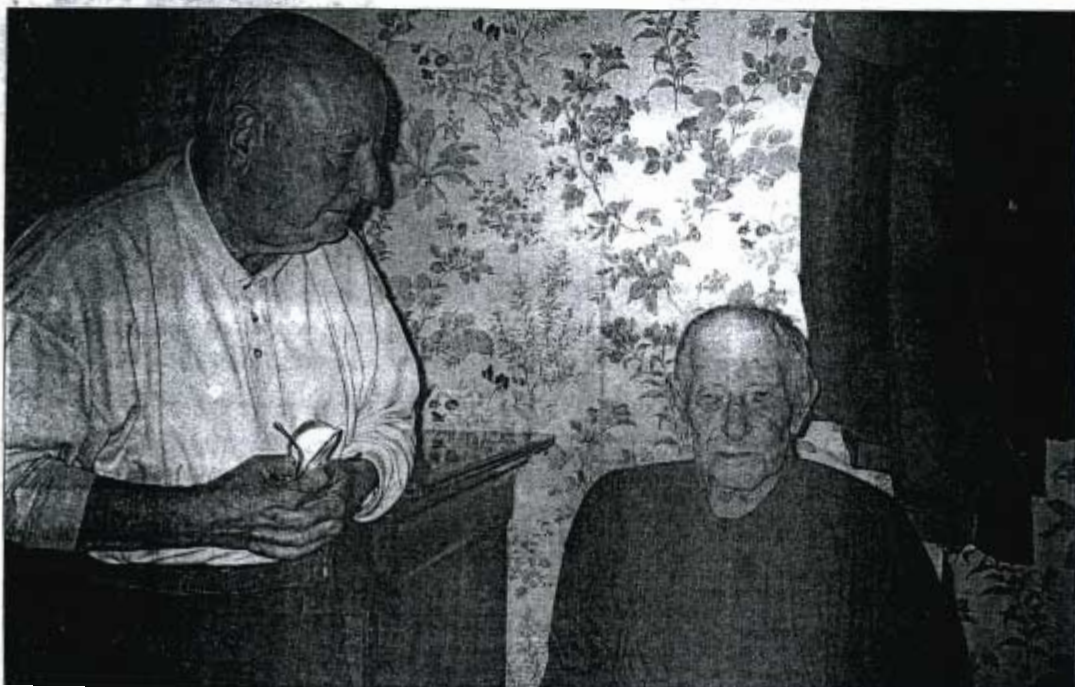
mère l'a embrassée et dit à ma mère: si je ne reviens pas, sachez que je vous ai donné ma fille.» Chez les Javelaud, on fait rapidement ce jour-là le tour de la situation. Il faut justifier la présence d'Élise.

Une sœur d'adoption

C'est décidé, elle sera la fille d'une nièce. On lui fait faire une fausse carte d'identité. C'était assez facile à l'époque auprès de certains maires anti Vichy. «J'avais une sœur d'adoption», résume Gabriel Javelaud, fils unique. Elise a 9 ans de moins que son nouveau frère. En septembre 1941, elle entre à l'école communale. Elle y restera jusqu'en 1945. «Au début Elise avait du mal à s'habituer à son nouveau nom. Alors, mes parents lui avaient recommandé, si on la questionnait, de montrer simplement sa carte d'identité. A Étagnac, il y avait au moins trois miliciens. L'un d'eux habitait juste à côté de chez mes parents. Pourtant, mon père n'a jamais eu peur d'être dénoncé», précise Gabriel Javelaud. La peur est venue le 1er août 1944, jour où la division Das Reich est passée à Chabennes, incendiant de nombreuses maisons après avoir été acrochée par les maquisards. «J'ai pris mon vélo, mis Elise sur le cadre et je suis parti la cacher à Pressignac chez une tante», se rappelle Gabriel. La paix retrouvée, Mme Khan est revenue chercher sa fille. Elise avait grandi. Les retrouvailles se sont déroulées en août 1945. «Élise s'est partagée pendant un mois entre sa mère, sa tante et ma mère. La séparation a été difficile», se souvient Gabriel Javelaud. Elise est revenue régulièrement par la suite à Étagnac. Aujourd'hui, elle vit à Houston aux États-Unis. Elle devrait être présente à la cérémonie du 10 août.

Jean Javelaud sera honoré le 10 août

Jeudi 10 août 2000, le nom de Jean Javelaud s'ajoutera officiellement à la liste des «Justes parmi les Nations». Le comité français pour Yad Vashem, l'association pour la mémoire et l'enseignement de la shoah et pour la nomination des «Justes parmi les Nations» honoreront à cette occasion deux habitants d'Étagnac, Jean et Léontine Javelaud qui avaient, au péril de leur vie, recueilli une fillette juive en la faisant passer pour la fille d'une parente malade. Jean Javelaud aura 101 ans le 27 août prochain. Son épouse Léontine est décédée en 1986 à l'âge de 82 ans. Jean Javelaud vit aujourd'hui avec son fils Gabriel à Bel Air, commune d'Étagnac. La cérémonie sera présidée par Henri de Richemont, sénateur maire. Gabriel Javelaud ne sait pas si son père sera en mesure d'y assister puisque ce dernier passe le plus clair de son temps dans sa chambre après avoir été très actif jusqu'à au moins 90 ans. Quant à son action pendant la guerre, le vénérable centenaire ne veut pas en faire grand cas. «Élise, ah oui je me souviens», dit-il simplement avec un éclair dans les yeux.



Gabriel Javelaud et son père Jean vivent aujourd'hui ensemble à Bel Air - photo CL